commune d'
UBAYE – SERRE-PONÇON

Tél. 04 92 85 52 61 – 04 92 85 52 08

Compte-Rendu du conseil municipal du Mardi 13 avril 2021

Personnes présentes, absentes, excusées et ayant donné pouvoir

Sont présents :
M. Romain AUBERT, M. Bastien BARNEAUD, Mme Nicole BOUCHACOURT, M. Michel CERIEZ, M. Marc CHARBONNIER, M. Robin CHARRIEAU, M. Pierre-Michel ESTRAYER, M. Joël GALLICE, Mme Elodie MASSE, Mme Isabelle MATHIEU, Mme Sylviane MICHEL, M. Yvan MICHEL, Mme Élodie MILLIERE, Mme Éliane PAULET, M. Frédéric REYNAUD, M. Jean-Michel TRON, M. Stéphane CLERJON.

En visioconférence : Mme Céline CHARBONNIER.

Est absent : M. Benoit WILLAUMEZ.

Est représenté :
M. Romain AUBERT a la procuration de M. Benoît WILLAUMEZ.

Est désigné secrétaire de séance : M. Bastien BARNEAUD.

Ouverture du conseil

Mr le Maire annonce que 2 points doivent être ajoutés à l'ordre du jour :
- PENALITES DE RETARD
- TELESURVEILLANCE DES RESERVOIRS

Les points à l'ordre du jour

1) Approbation du compte rendu de la séance du 09 mars 2021,

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

2) Vote des taux des taxes locales directes 2021,

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Concernant le département des Alpes de Haute-Provence, ce taux pour l'année 2020 s'élevait à 20,70 %.

Le transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties, accompagné de l'application d'un coefficient correcteur, doit assurer la neutralité de la réforme de la taxe d'habitation pour les finances des communes.

Ce transfert de taux n'a également aucun impact sur le montant final de taxe foncière réglé par le contribuable local.

Par conséquent, afin de reconduire un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année 2021 équivalant au taux global appliqué en 2020 sur le territoire de la commune, il convient de voter un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties égal à 39,70 %, correspondant à l'addition du taux 2020 de la commune, soit 19 % et du taux 2020 du département, soit 20,70 %.

commune d'
UBAYE - SERRE-PONÇON

Tél. 04 92 85 52 61 – 04 92 85 52 08

Compte-Rendu du conseil municipal du Mardi 13 avril 2021

Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties n'est pas impacté par la réforme de la fiscalité directe locale et il est proposé de reconduire en 2021 le niveau voté par la commune en 2020, à savoir 0 ,00 %.

Monsieur le Maire propose de reconduire le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 0.00 % et d'établir le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à 39,70 %, niveau correspondant à l'addition des taux communal et départemental 2020 de cette taxe.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

3) Vote du Budget Primitif 2021 du budget principal,

Après avoir détaillé les propositions budgétaires pour l'exercice 2021, le Maire invite les Conseillers Municipaux à se prononcer sur l'approbation du Budget Général Primitif 2021 comme renseigné dans le tableau ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	2 085 550,00 €	1 650 001,00 €	3 735 551,00 €
Recettes	2 085 550,00 €	1 650 001,00 €	3 735 551,00 €

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

4) Vote du Budget Primitif 2021 du budget camping « Le Fein »,

Après avoir détaillé les propositions budgétaires pour l'exercice 2021, le Maire invite les Conseillers Municipaux à se prononcer sur l'approbation du Budget Primitif 2021 du Camping Le Fein comme renseigné dans le tableau ci-dessous :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	452 744,00 €	463 059,00 €	915 803,00 €
Recettes	898 867,00 €	463 059,00 €	1 361 926,00 €

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

5) Vote du Budget Primitif 2021 du budget « Collet II »,

Après avoir détaillé les propositions budgétaires pour l'exercice 2021, le Maire invite les Conseillers Municipaux à se prononcer sur l'approbation du Budget 2021 du Lotissement Le Collet II comme renseigné dans le tableau ci-dessous :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	292 088,00 €	353 393,00 €	**645 481,00 €**
Recettes	507 835,00 €	353 393,00 €	**861 228,00 €**

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

commune d'
UBAYE - SERRE-PONÇON

Tél. 04 92 85 52 61 – 04 92 85 52 08

Compte-Rendu du conseil municipal du Mardi 13 avril 2021

6) Vote du Budget Primitif 2021 du Budget Eau USP,

Suite au Conseil d'Exploitation du 8 mars 2021 étant favorable au budget primitif M. le Maire, propose le budget primitif " Régie Eau Ubaye Serre-Ponçon" 2021 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	394 559,00 €	257 344,00 €	**651 903,00 €**
Recettes	394 559,00 €	257 344,00 €	**651 903,00 €**

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

7) Vote d'une subvention de fonctionnement à l'association « Les Marmots » pour 2021,

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention de fonctionnement à l'association Les Marmot's.
Il précise que la demande enregistrée a fait l'objet d'une analyse.

DÉNOMINATION	DÉCISION 2021
Association Les Marmot's	2.211,00€

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

8) Rectification de la délibération N° 2021-016 Subvention de fonctionnement à l'Association Bréole I Brius

S'agissant de la délibération 2021-016, il y a eu une erreur de plume, le Maire invite le Conseil Municipal à adopter une délibération rectificative.

Il s'agit de confirmer la décision du 9 Mars 2021.

DÉNOMINATION	DÉCISION 2021
Association BREOLE I BRIUS	15 000€

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

commune d'
UBAYE – SERRE-PONÇON

Tél. 04 92 85 52 61 – 04 92 85 52 08

Compte-Rendu du conseil municipal du Mardi 13 avril 2021

9) Créances éteintes de Mme Martine ROUMIGUIERES

Monsieur le Percepteur de Barcelonnette nous informe d'une procédure de surendettement concernant Mme ROUMIGUIERES pour un montant de 8 477,18€.

Il convient de constater en créances éteintes les titres émis pour un montant de 8 477.18 € suite à une décision de la Commission de surendettement imposant l'effacement des dettes de Mme ROUMIGUIERES

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

10) Opposition au transfert PLU à la CCVUSP (Loi ALUR),

M. Le Maire explique que le transfert à la CCVUSP de la compétence en matière de PLU interviendra le 1er juillet 2021 sauf au cas d'opposition des communes dans les conditions susvisées au lieu du 1er janvier 2021;

Sachant que l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce transfert, et propose de s'y opposer.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

11) Conventions avec Les foyers Ruraux pour le Centre Aéré

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°2020-120 l'autorisant à signer la convention avec la Foyers Ruraux des Alpes du Sud pour l'accueil collectif de mineurs les mercredis à compter du 06 Janvier 2021.

Il précise qu'il avait été prévu que la commune participe financièrement pour l'achat de matériels par les Foyers Ruraux, à hauteur de 2 875.16 €.
Il convient donc de signer un avenant.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

12) Fonds de Solidarité 2021 – Versement à l'Association LOGIHA

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Loi du 31 Mai 1990 a instauré le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL), permettant d'accorder aux personnes les plus défavorisées des aides financières pour l'accès au logement, le maintien dans le logement en cas d'impayés de loyers, de factures d'énergie, d'eau et de téléphone.
Le FSL fonctionne grâce au financement du Département ainsi qu'aux contributions volontaires de ses partenaires : CAF, MSA, bailleurs sociaux, Communes etc...
Pour 2021, le Département sollicite une participation financière au budget du FSL sur la base de 0.61€ par habitant soit 451.63 € pour la collectivité.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

BB

commune d'
UBAYE - SERRE-PONÇON

Tél. 04 92 85 52 61 – 04 92 85 52 08

Compte-Rendu du conseil municipal du Mardi 13 avril 2021

13) Voie Verte - Désignation du prestataire et du groupe travail.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la commune doit être vigilante quant au projet de la voie verte. Une demande de subvention auprès de la région a été accordée en décembre 2020 pour la prise en charge en partie de cette étude.
Tracés, enjeux environnementaux, coûts, maîtrise foncières, dossiers réglementaires, mobilier, topo géotechnique, réseaux.... Elaborer une voie verte nécessite une réflexion structurée, complète, mêlant de ce fait compétences, dépendantes les unes des autres, il est donc souhaitable de se faire accompagner par un professionnel du tourisme et du juridique.
Une première phase d'état des lieux sera effectuée, pour ensuite définir différents scénarios.
3 offres ont été reçues. Monsieur le Maire propose la lecture de l'analyse des offres et propose de retenir celle de MDP Consulting qui paraît être en adéquation avec le projet, par son expérience et son offre complète.

Monsieur le Maire propose de créer une commission exclusivement pour la voie verte.

Le conseil municipal vote favorablement, à l'unanimité pour la collaboration proposée par la société MDP Consulting et à signer la proposition de prestation.

14) SMADESEP- Convention installation dispositif vidéoprotection.

Il s'agit d'installer un système de surveillance des ports.

Le conseil municipal vote favorablement à la majorité.

15) Location d'un bureau au 2éme étage de la Mairie.

Monsieur le Maire présente la demande de Madame Girault pour un local professionnel, un bureau d'environ 20m2, pour avoir un bureau à proximité de son domicile du Lautaret. Elle ne recevra pas de public, seule une collaboratrice s'y rendra. Nous avons fait visiter les locaux du 2ème étage du bâtiment de la Mairie.
Il convient de fixer un loyer.
Monsieur le Maire propose un loyer de 120€ TTC et 30€ de charges pour l'électricité, le chauffage et le ménage des parties communes mises en commun avec le Pays SUD pour une durée de 6 mois, renouvelable (bail administratif) en attendant qu'un autre local se libère.

Le conseil municipal vote favorablement à la majorité.

BB

commune d'
UBAYE - SERRE-PONÇON

Tél. 04 92 85 52 61 – 04 92 85 52 08

Compte-Rendu du conseil municipal du Mardi 13 avril 2021

16) Installation d'équipements de télésurveillance et d'un poste de supervision des installations d'eau potable de la commune – Approbation de l'opération et demande de subventions.

M. le Maire rappelle que suite à la délibération du 20 novembre 2019 actant l'équipement du système de supervision pour un montant estimatif de 60 000 € HT et sollicitant les aides des financeurs habituels.
Il convient d'augmenter le coût estimatif de réalisation de cette opération complémentaire s'élevant à la somme de 20 000 € HT. (Modernisation de compteurs).

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

17) Biens sans maître

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'appréhension de ces biens.
Il expose qu'il apparaît au cadastre que Monsieur Joseph Cyrius GUIBAUD est propriétaire d'une parcelle cadastrée section ZE numéro 25 au lieudit « Grachine », pour une contenance de 17 a 30 ca.

Monsieur et Madame GUIBAUD sont décédés depuis plus de 30 ans. A ce jour aucun héritier ne s'est présenté dans ce délai pour recueillir cette parcelle dans sa succession.
Le Maire propose de constater les droits de propriété de la commune sur le bien ci-dessus désigné en application des dispositions des articles précités.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

18) Marché Paysan - Non application des pénalités pour livraison de chantier

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors du conseil municipal du 16 Juillet 2019 les entreprises avaient été désignées pour la réalisation du Marché Paysan.
Les actes d'engagement ont été pris avec les entreprises désignées.
Ils engagent les entreprises sur un planning d'exécution et sur des pénalités applicables en cas de retard.
Lors de la livraison du chantier, un avenant a été demandé à l'entreprise Construction Michel du lot 2, les délais étaient donc écoulés.
Le Mairie propose de ne pas appliquer les pénalités de retard sur le lot désigné précédemment.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

19) Acquisition foncière :

Suite au dernier conseil municipal M. Le Maire a eu plusieurs échanges avec la notaire de M. Mercier, qu'il a exposé aux élus.

L'acquisition de Mme Waszak et M. Douverain suit son cours.

commune d'
UBAYE - SERRE-PONÇON

Tél. 04 92 85 52 61 – 04 92 85 52 08

Compte-Rendu du conseil municipal du Mardi 13 avril 2021

Questions Diverses :

Festivités :

Portraits de Claire Astruc.
Travail en partenariat avec les enfants de l'école, 20 portraits et enregistrements de personnes de + de 70 ans.
Claire Astruc recherche de personnes volontaires.
Exposition permanente prévue, inauguration le **28 juillet** à Saint Vincent les Forts.

- **2, 3 et 4 juillet : Voile d'en haut**, édition 2021,
- le **14 Juillet : Fête Nationale,** Animation et buvette par les Raides Poules. Feux d'artifices et soirée dj,
- le **18 juillet : Cinéma du lac,** L'eau Vive en plein air sur la plage,
- **le 22 juillet : 60 ans du barrage**, musique sur le lac,
- les **29 et 30 juillet : Festival des Bréolibrius** : animations et spectacles au village de Saint Vincent les Forts,
- le **8 aout** : **Concert** de Fred Blondin, à la Bréole devant la fontaine,
- les **14 et 15 août, Fête votive** : Animations de magicien et association Ludambule pour les après-midis. Forains habituels, feux d'artifice et concerts Eric Roy, apéritif du Maire autour de la fontaine avec petit concert le 15/08 à 12h.